

*Initiatives ministérielles*

un médiateur pour essayer de régler le conflit, la façon dont il a rejeté les rapports des commissions de conciliation qui lui demandaient de négocier l'équité salariale, la façon dont il a refusé de négocier quoi que ce soit tant que la Commission des relations de travail dans la Fonction publique n'aurait pas rendu sa décision, tout cela indique que le gouvernement n'a pas fait d'effort sérieux pour essayer d'en arriver à une entente négociée.

• (1530)

Cette grève est une grève politique, et c'est le gouvernement qui en est responsable.

Aujourd'hui, pendant la période des questions, le président du Conseil du Trésor a dit qu'il ne nommerait pas de médiateur parce qu'il ne céderait pas aux moyens de pression illégaux employés par certains membres de l'Alliance de la Fonction publique.

L'Alliance réclamait un médiateur avant le déclenchement de la grève. Elle réclamait un médiateur avant que la Commission des relations de travail dans la Fonction publique ne décide que le gouvernement enfrenait ses propres lois.

L'Alliance de la Fonction publique réclamait un médiateur avant même que le gouvernement soit reconnu coupable par sa propre commission quasi-judiciaire, donc ce n'est pas une nouvelle demande. Cependant, le gouvernement a refusé de respecter les lois de notre pays et de négocier de façon juste et équitable.

D'autres se sont levés et ont dit: «Il doit bien y avoir une meilleure façon de résoudre les différends.» Il y a d'autres façons de résoudre les différends, mais le gouvernement, dans son discours du Trône, et le président du Conseil du Trésor, dans les allocutions qu'il a prononcées à la Chambre en mai et en juin, ont indiqué qu'ils n'accepteraient pas d'autres façons de procéder.

Ils ont dit: «Si un conseil d'arbitrage est trop généreux avec les travailleurs, nous allons renverser la décision. Si le conseil négocie un règlement qui n'accorde pas 0 p. 100 aux travailleurs, nous allons adopter une loi pour rétablir ce pourcentage.»

Le gouvernement a refusé un médiateur. Il a refusé de s'en remettre à une commission de conciliation. Il a refusé le recours à un arbitre. Il a imposé cette grève aux Canadiens. Il a peut-être agi ainsi à des fins politiques, mais c'était stupide de sa part. C'était une décision malveillante.

J'ai parlé à des grévistes sur les lignes de piquetage, et pas seulement dans la région d'Ottawa. La semaine dernière, j'étais à Brandon, au Manitoba, et j'ai eu l'occasion de parler avec d'assez jeunes fonctionnaires qui n'avaient jamais été en grève auparavant. Ces gens ne touchent pas un gros salaire, mais ils ont entendu ce que les ministres

et les députés ministériels ont dit à la Chambre des communes; ils savent non seulement qu'on leur tient des discours méprisants, mais aussi que les députés ministériels les méprisent du fond du coeur.

Ils savent qu'on ne leur reconnaît aucune dignité. Ils savent que le gouvernement s'en est pris farouchement aux fonctionnaires, aussi bien collectivement qu'individuellement.

Monsieur le Président, le président du Conseil du Trésor et le leader du gouvernement à la Chambre ne peuvent attaquer les travailleurs et s'attendre à ce que ces derniers respectent le gouvernement. Le gouvernement ne peut, d'une part, dire que le travail de ces fonctionnaires est inutile et, d'autre part, s'attendre à ce qu'ils le respectent. On ne peut pas tolérer, comme cela s'est passé au cours de la période des questions lorsque quelqu'un, le député de Saskatoon—Humbolt en fait, parlait des agriculteurs, que des députés conservateurs disent: «Allez raconter cela à l'Alliance.»

Notre député disait que beaucoup d'agriculteurs devaient se trouver du travail en dehors de leur ferme pour pouvoir en poursuivre l'exploitation.

Une des personnes que j'ai rencontrées à Brandon était exactement dans la même situation. Elle me disait: «Les agriculteurs de ma région comprennent pourquoi il y a grève. J'ai besoin d'une augmentation pour continuer à cultiver la terre.» Le gouvernement a essayé de dresser les agriculteurs contre les autres travailleurs tout comme il a tenté de semer la dissension entre les chômeurs et les personnes qui travaillent. Il a essayé de dresser divers groupes de Canadiens les uns contre les autres. En août, il a essayé de provoquer la colère des retraités contre les postiers.

Il est curieux que, au moment où le gouvernement parle de fédéralisme renouvelé et d'une nouvelle Constitution, où il fait appel aux Canadiens pour qu'ils collaborent, s'écoutent les uns les autres et essaient de résoudre les problèmes du Canada, il adopte à l'égard de ses employés une attitude diamétralement opposée, aussi bien à la Chambre que dans le pays tout entier. Hier, au cours du débat, j'ai dit que le gouvernement savait depuis vendredi que le syndicat allait faire une autre offre. Divers membres du Cabinet ont reçu des appels. Des fonctionnaires du cabinet du premier ministre en ont reçu aussi. On leur a dit qu'il y avait une offre.

Le gouvernement aurait pu négocier. Il s'y est refusé. C'est ainsi que nous avons une grève de la fonction publique sur les bras et que la colère monte dans le pays. Il faut aussi se rendre compte que, lorsque ce projet de loi aura franchi toutes les étapes à la Chambre et au Sénat, ce qui est inévitable, il y aura beaucoup de fonctionnaires dans une colère noire. Pas à cause des taux de zéro et trois, quoique cela en dérange beaucoup, mais parce que